

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 avril 2026

---

RECONNAÎTRE UNE POLITIQUE NATIONALE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À ADAPTER LES MÉCANISMES D'ASSURANCE - (N° 2193)

Commission	
Gouvernement	

N° 28

**SOUS-AMENDEMENT**

présenté par  
M. Mazaury

à l'amendement n° 14 de M. Blairy

-----

**ARTICLE 3**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--